

CHRONIQUE

FORMATION CIVIQUE DU CANADIEN FRANÇAIS

Nous recevons d'un correspondant de Montréal les notes suivantes, qui contiennent le résumé d'une conférence donnée par M. Henri Bourassa aux académiciens du collège Sainte-Marie. Nous sommes heureux de les communiquer à nos jeunes lecteurs.

QUELQUES IDÉES SUR LES QUALITÉS D'UN BON CITOYEN CANADIEN-FRANÇAIS. — Vie privée et vie publique, chacune a ses devoirs. Relevons ce fait que la prospérité des institutions anglaise vient de ce que les anglais ont plus que nous un sens individuel inné des fonctions sociales ; chez eux il n'y a pas de cloison entre la vie privée et la vie publique ; le citoyen et l'individu s'allient et se rejoignent harmonieusement en un tout moral et social ; le particulier n'existe qu'en fonction du citoyen. Chez nous, au contraire, le citoyen semble subordonné au particulier et n'agit que pour ses intérêts personnels.

L'Anglais respecte la force, toute force, surtout la force morale qui combat pour un principe, un principe qu'approuve la raison éclairée. Il méprise les avachissements ; et c'est devant eux seulement qu'il est arrogant et fanatique.

La presse anglaise est franche et ne change pas les paroles d'un adversaire ; la presse canadienne, en cela, n'est pas aussi louable. L'Anglais aime la droiture, la fermeté, la franchise, la netteté de vues, et le canadien doit développer ses qualités pour réussir au milieu d'eux. Pourquoi s'enfermer chez soi et verser l'injure à l'Anglais ?

Notre histoire nous montre que nos grands ancêtres combattaient, plus que nous, pour les principes et avec plus de désintéressement et moins d'acrimonie et d'injures. Ainsi, dans notre histoire, l'ardeur pour les nobles luttes de principes est en raison inverse de l'ardeur d'injurier et de l'ardeur pour accaparer les fonctions rémunérées. Ceux-là, nos pères, se